



HAUSSE DES PRIX AGRICOLES : QUELLES CONSÉQUENCES AU NORD ET AU SUD ?

Compte-rendu du débat public organisé par le Comité Français pour la Solidarité Internationale dans le cadre de son programme ALIMENTERRE, le mardi 16 octobre 2007 à la Mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris.



Problématique générale du débat

Alors que les ONG françaises réunies au sein de la Commission agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD dénoncent depuis des années les conséquences terribles de la baisse des cours des matières premières agricoles notamment pour les agriculteurs familiaux, premières victimes de la faim, la situation actuelle de montée des cours mondiaux du lait ou des céréales amène à s'interroger :

- cette hausse des cours n'est-elle qu'une simple donnée conjoncturelle ou est-elle le signe d'une nouvelle donne structurelle ?
- en Europe, cette hausse des cours va-t-elle profiter aux agriculteurs, aux consommateurs, aux marchands ?
- au Sud est-elle un atout dans la lutte contre la faim et la pauvreté et ce à quelles conditions ?

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

DEBAT PUBLIC

Hausse des prix agricoles : quelles conséquences au Nord et au Sud ?

MARDI 16 OCTOBRE 2007 - de 9H30 à 17H00

Salle du Conseil de la Mairie du IXème

6 rue Drouot - 75009 Paris



9h30

MOT D'ACCUEIL par **Jacques Bravo**, maire du 9^{ème} arrondissement

Ouverture officielle de la journée

Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris chargé des relations internationales et de la francophonie, député européen, membre de la commission développement.

Yves Berthelot, président du CFSI.

10h30

TABLE RONDE 1 : L'EXPLOSION DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES, FEU DE PAILLE OU TENDANCE DURABLE ?

Animation : **Philippe Frémeaux**, directeur d'Alternatives économiques.

Intervenants : **Philippe Chalmin**, professeur à l'Université de Paris Dauphine, président de Cyclope ; **Alexandre Gohin**, chargé de recherche à INRA - Economie rurale de Rennes.

11h00

DÉBAT AVEC LA SALLE

11h30

TABLE RONDE 2 : À QUI PROFITE LA FLAMBÉE DES COURS EN FRANCE ?

Animation : **Laurent Chemineau**, journaliste à la Tribune.

Intervenants : **Gérard Renouard**, éleveur laitier, membre du conseil d'administration de la FNSEA, président de l'AFDI ; **Jérôme Bédier**, président de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution ; **Marie-Jeanne Husset**, directrice de la rédaction de 60 millions de consommateurs ; **Jean-Louis Callens**, secrétaire national du Secours Populaire Français, en charge du programme d'aide alimentaire aux plus démunis.

12h45

DÉBAT AVEC LA SALLE

13h15

DÉJEUNER

14h30

TABLE RONDE 3 : HAUSSE DES COURS, REcul DE LA FAIM DANS LES PAYS DU SUD ?

Animation : **Lucas Patriat**, rédacteur en chef de Marchés Tropicaux et Méditerranéens.

Intervenants : **Bénédicte Hermelin**, directrice générale du GRET ; **Amadou Diallo**, ingénieur agronome malien, fondateur de l'ONG ICD, responsable d'un réseau de mini-laiteries au Mali ; **Guy Durand**, vice-président d'AVSF ; **Françoise Gérard**, économiste et chercheur au CIRAD.

15h30

DÉBAT AVEC LA SALLE

16h15

CONCLUSION : COMMENT AGIR DURABLEMENT CONTRE LA FAIM ?

Intervenants : **Henri Rouillé d'Orfeuil**, président de Coordination Sud ; **André Pouilles-Duplaix**, sous-directeur des politiques sectorielles et OMD au Ministère des Affaires étrangères et européennes (DGCID);

17h00

FIN

Introduction

Anne d'Orgeval, responsable Education au développement CFSI

Le thème choisi pour cette journée de travail est un sujet d'actualité qui concerne tant les pays du Nord que ceux du Sud : au Nord, l'augmentation des prix agricoles est répercutée sur les prix payés par les consommateurs ; au Sud, l'accès à des denrées de première nécessité pour le consommateur devient de plus en plus incertain. La question des prix agricoles plus rémunérateurs a toutefois toujours été considérée comme primordiale par le CFSI dans la mesure où elle est porteuse d'avenir pour les agriculteurs au Nord comme au Sud. Les récentes augmentations des prix agricoles conduisent à se poser les questions suivantes : comment mieux caractériser la hausse des prix ? Comment cerner les enjeux de la hausse des prix et les intérêts des différentes parties prenantes ? Quel impact a au Sud la hausse des prix agricoles ?

Jacques Bravo, Maire du 9ème arrondissement de Paris

Jacques Bravo introduit la journée et se félicite de constater que des débats de cette nature ont lieu dans les locaux de la Mairie du 9ème d'autant que les citoyens sont de plus en plus à l'écoute de ces grands thèmes internationaux.

Yves Berthelot, président du CFSI

Yves Berthelot remercie Monsieur Jacques Bravo et indique que le CFSI est toujours à sa disposition pour discuter avec lui dans le cadre du 9ème arrondissement des questions de coopération et de solidarité internationale. Il remercie également Monsieur Schapira, adjoint au Maire de Paris et député européen qui, par son implication au niveau municipal et au niveau international montre que les collectivités locales jouent un rôle croissant dans la solidarité et la coopération.

Le CFSI, Comité Français pour la Solidarité Internationale a succédé au CFCF, Comité Français contre la Faim. Son action reste dans la continuité du CFCF tout en s'adaptant aux circonstances actuelles avec son intitulé « solidarité internationale ». Le CFSI a trois types d'activités :

- sensibiliser le public aux causes de la faim, que ces causes soient d'origine nationale ou internationale
- plaider pour que des politiques de nature à éliminer ces causes soient mises en œuvre
- soutenir des initiatives de terrain et renforcer les organisations de la société civile dans les pays dans lesquels il travaille.

ALIMENTERRE est le programme du CFSI de sensibilisation de l'opinion publique à la faim et ses causes. Il est porté par les membres du CFSI et plus de 200 organisations non membres à travers la France. Le débat « Hausse des cours des matières premières agricoles : quelles conséquences au Nord et au Sud ? » ouvre, en cette Journée Mondiale de l'Alimentation, la campagne annuelle **ALIMENTERRE**.

Trois remarques sur ce thème :

- Le prix payé au producteur est essentiel. Si, sur les 850 millions de personnes qui souffrent de la faim, 80 % sont des paysans, c'est que ceux-ci ne peuvent vendre leur production. Les prix sont trop bas pour qu'ils puissent se nourrir eux-mêmes et leur famille. Le CFSI considère que la cause principale en est la concurrence d'importations à bas prix. Les prix des produits alimentaires sur le marché mondial reflètent, en effet, les coûts de production dans les pays les plus compétitifs, prix sur lesquels les exportations des Etats-Unis et de l'Union Européenne s'alignent grâce aux subventions. Les pressions exercées par l'OMC et les Institutions Financières Internationales empêchent, ou à tout le moins font hésiter, les pays importateurs d'imposer des droits de douane suffisants pour relever les prix sur le marché intérieur. Le CFSI regrette que, lors de la négociation sur l'élaboration de directives volontaires sur la mise en œuvre du droit à l'alimentation à la FAO, les pays de l'OCDE aient refusé toute prise en

compte de la dimension commerciale et aient limité les responsabilités internationales à l'aide et à l'amélioration de l'aide alimentaire.

- Du point de vue qui vient d'être décrit, la hausse des prix des matières premières agricoles est une bonne chose. Mais les prix resteront-ils élevés ? Les débats porteront notamment sur ce point. Dans l'histoire des 50 dernières années, les hausses des prix n'ont jamais été très longues. Les efforts de stabilisation conduits à la CNUCED¹ n'ont pas été couronnés de succès. Quand les prix étaient élevés, les producteurs ne voulaient pas d'accord, et quand ils étaient bas, c'étaient les acheteurs qui n'en voulaient pas.

- Cependant, en ce début du XXIème siècle, la rareté des terres peut maintenir les prix des produits agricoles élevés. En effet, les surfaces cultivables se réduisent du fait de la désertification tandis que les besoins en terre augmentent pour répondre à la demande alimentaire d'une population qui va croître de 3 milliards d'individus d'ici 2050 et à la demande d'agro-carburants. Qui va l'emporter des petits paysans dont les rendements sont bas ou l'agriculture industrielle à haut rendement ? La réponse est évidente si la recherche et les politiques agricoles ne visent pas à accroître très fortement la productivité des petites exploitations. Le risque est sérieux que des centaines de millions de petits paysans soient chassés de leur terre dans les vingt prochaines années.

Yves Berthelot a participé début octobre 2007 au lancement d'une marche organisée en Inde par le mouvement Ekta Parishad pour défendre les petits paysans qui revendiquaient leur droit à la terre. 25 000 paysans ont marché 22 jours de suite de Gwailor à Delhi pour faire valoir leur droit. Elle a montré la détermination des sans-terre et leur dignité. La raréfaction des surfaces cultivables et le droit à la terre ne doivent pas être oubliés dans les débats.

Pierre Schapira, Maire adjoint de Paris chargé des relations internationales et de la francophonie

Depuis 2001, la Ville de Paris a toujours soutenu le programme ALIMENTERRE mené par le CFSI. La Ville de Paris est attachée aux questions du développement d'une part par conviction et d'autre part car elle accueille des communautés étrangères. Le 16 octobre correspond à la Journée mondiale de l'alimentation, le 17 à la journée mondiale du refus de la misère. 900 millions de personnes souffrent de la faim, parmi celles-là 80 % sont des ruraux.

J'ai défendu au niveau européen la vision des collectivités locales qui s'impliquent dans les objectifs du millénaire. 3 500 collectivités locales françaises s'impliquent dans des actions de coopération. Elles disposent de moyens considérables : des appels à projets de l'UE, du MAEE, la loi Houdin-Santini qui permet de prélever 1 % de la facture d'eau. A Paris, 1,5 millions d'euros sont dédiés à la solidarité internationale. Au niveau européen, j'ai fait le lien entre l'expérience parisienne et la commission européenne pour que les collectivités locales soient reconnues. Un rapport présenté en mars dernier reconnaît le rôle des collectivités locales au plan européen. J'espère que les collectivités locales apparaîtront dans la Déclaration finale du Sommet de Lisbonne en décembre 2007.

Le programme ALIMENTERRE traite, à travers l'exemple du lait, des APE.² La Commission développement du Parlement européen considère les APE avec inquiétude et suspicion. On ne peut pas mettre en concurrence l'Europe et les pays africains notamment au niveau de l'agriculture. La productivité européenne bénéficie de soutiens : la mise en concurrence amènera à la faillite d'un certain nombre de filières. Cette inquiétude vis-à-vis du développement de l'Afrique ne s'arrête pas aux échanges entre l'UE et les pays ACP³. Elle concerne aussi l'attitude de la Chine en Afrique où l'on assiste à une coopération à sens unique. Il n'y a aucun transfert de technologies. Sur les marchés africains, les tissus et les bijoux fabriqués en Chine reviennent moins chers que la production locale.

¹ CNUCED : Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement

² APE : Accords de partenariat économique

³ Afrique-Caraïbes-Pacifique

L'année 2007 est historique car le seuil des 50 % de la population mondiale habitant dans les villes a été franchi. Les habitants des campagnes pensent avoir accès aux services de base (santé, éducation) en ville. Mais la réalité est tout autre. C'est en ce sens que l'action sur l'eau est capitale : quand on arrive à amener l'eau et à créer un jardin maraîcher, les populations locales peuvent s'autosuffire et faire du commerce. Le niveau local est intéressant dans le développement et comme le souligne Kofi Annan, « les problèmes sont globaux mais leurs résolutions seront locales ». Quoi de mieux que de mobiliser les collectivités du Nord et du Sud et responsabiliser les partenaires pour qu'ils puissent se développer ? Quand on crée un centre de formation, quand on forme des fonctionnaires à l'état civil, quand on met en place un centre de soins, on change la vie locale. Quand on fait des projets, on fait travailler des entreprises locales qui sont les maîtres d'ouvrage. Les projets sont ceux que les villes du Sud demandent : rien n'est imposé par une collectivité locale du Nord. Les campagnes d'éducation au développement sont importantes car les communautés parisiennes qui ont de la famille sur place entendent et appuient ces messages.

Débat 1 : « L'explosion des cours des matières premières agricoles, feu de paille ou tendance durable ? »

Animation : Philippe Frémeaux, directeur d'Alternatives Economiques.

Philippe Chalmin, professeur à l'université de Paris-Dauphine, président de Cyclope (Cycles et orientations des produits et des échanges)

Il n'y a pas que les produits agricoles qui flambent. Nous vivons un véritable choc sur les matières premières : la conjoncture correspond à celle connue au temps du choc pétrolier des années 1970. Ainsi, le pétrole est à 85 \$ le baril, les métaux non ferreux ont augmenté. Autre exemple, dont on ne parle pas beaucoup, celui du fret : le taux payé pour louer un bateau pour transporter du blé ou du maïs est dix fois plus élevé qu'il y a cinq ans.

En ce qui concerne les produits agricoles, la situation est variée. Les grains (blé, maïs, soja) connaissent des augmentations de prix spectaculaires : le prix du blé a triplé en valeur mondiale sur les trois dernières années. Si l'on rajoute le prix du fret au prix du blé sur les marchés à terme, un pays importateur du tiers-monde qui, il y a deux ou trois ans, payait la tonne de blé aux alentours de 120 \$ la paie aujourd'hui entre 450 et 500 \$. Le soja a retrouvé des niveaux de prix multipliés par deux. Le marché des produits laitiers connaît également des tensions. Cependant cela n'affecte pas tous les produits : la viande bovine reste orientée à la baisse. Les prix du sucre qui avaient augmenté en 2005 se sont effondrés. Un certain nombre de produits tropicaux n'ont pas profité de la flambée des prix : les cours du café ont légèrement remonté suite à des sécheresses, mais le prix du cacao a baissé suite aux rumeurs de paix en Côte d'Ivoire.

La flambée des cours des produits agricoles se fait d'autant plus sentir que nous sommes sur des marchés qui ne font l'objet d'aucune forme de régulation. Elle est la conséquence logique d'une demande excédentaire par rapport à l'offre. L'offre diminue pour diverses raisons. La situation antérieure de dépréciation des prix à l'échelle mondiale a conduit les Etats-Unis et l'Europe à mener des politiques de réduction de leurs capacités productives. Le monde agricole s'est habitué à gérer des politiques de surplus, des situations de surproduction. Cependant l'agriculture reste une activité risquée : on assiste actuellement, à une récurrence d'accidents climatiques. Le blé est passé de 3 à 9 \$ le boisseau en deux ans, en grande partie à cause de la prise de conscience de l'importance des sécheresses en Australie, puis dans la zone méditerranéenne et enfin en Ukraine. L'Ukraine met un embargo à l'exportation. On prend conscience des mauvaises récoltes en Europe. Les récoltes en Australie ne sont pas merveilleuses non plus : 13 à 15 millions de tonnes, quand elle était de 9 millions de tonnes l'année précédente et de 25 millions de tonnes les années antérieures. D'où une montée des prix du boisseau de blé.

En ce qui concerne la demande, les importateurs classiques subsistent. Depuis plusieurs décennies, dans les pays du tiers-monde, il était plus simple d'importer à 120 \$ la tonne éventuellement avec des politiques d'aide alimentaire que de mettre en place des productions. Les pays émergents comme la Chine et l'Inde montent en puissance. Cependant leurs comportements sont très variables d'une année à l'autre. A titre d'exemple, la Chine est un gros importateur de soja. Avec le passage d'un régime alimentaire traditionnel à un régime où la viande est plus présente, ses importations de soja vont augmenter pour nourrir le cheptel. L'Inde, quant à elle, est un important importateur d'oléo protéagineux, de blé mais avec des variations considérables, et est devenu exportateur de sucre. Ces comportements fluctuants ont une importance considérable sur les évolutions des cours mondiaux. L'élasticité des prix vis-à-vis de la demande reste faible. Et ce d'autant qu'avec la flambée des prix pétroliers et des matières premières, un certain nombre de pays a les moyens de se payer des importations de blé plus chères tels l'Algérie ou l'Irak.

Il est important de noter que la demande alimentaire va augmenter et que nous avons un besoin structurel d'augmentation des productions pour répondre aux besoins alimentaires. La flambée des prix a du sens. Si au Nord, la répercussion va être minime, quatre ou cinq centimes sur une baguette, l'addition sera beaucoup plus lourde au Sud. Ainsi à Madagascar, cela va faire d'autant plus mal que ce pays est, pour des questions de gouvernance agricole, importateur de riz. Une des conséquences que pourrait avoir cette crise, est de rappeler la nécessité de mettre en place des politiques agricoles au Sud. Mais, si la Politique agricole commune (PAC) a été payée par les consommateurs et les contribuables européens, au Sud ces catégories sont inopérantes. Une aide internationale consacrée au financement des politiques agricoles au Sud serait sans doute nécessaire plutôt qu'une aide alimentaire au caractère pernicieux. Enfin, si nous sommes aussi sensibles, en France, à cette flambée des prix agricoles, c'est la première fois depuis 1936 que nous vivons sur des marchés dérégulés. La commission européenne, dans un climat de fin de PAC, n'a rien fait et a laissé le marché jouer.

Alexandre Gohin, chargé de recherche à l'INRA Economie Rurale de Rennes, responsable scientifique de l'équipe régulation des marchés agricoles

Mes propos constitueront une réaction à l'intervention de Philippe Chalmin de la part d'un chercheur travaillant essentiellement sur la Politique agricole commune dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'éclairage sera donc avant tout européen.

Globalement, on ne peut qu'être d'accord avec Philippe Chalmin. Néanmoins certains points sont à préciser. Tout d'abord, il faut relativiser la hausse actuelle des cours. En effet, celle-ci est relative aux cours de l'année 2005 qui étaient extrêmement bas. L'agriculture est un secteur où les prix sont très volatils. Dans les prospectives, il est très difficile de faire des prévisions pour l'année prochaine, du fait de l'existence de comportement spéculatif tout comme il est difficile de faire des prévisions à vingt ans, du fait de rupture technologique. Les prévisions à dix ans sont plus faciles.

En ce qui concerne les causes de la hausse actuelle des cours, il faut noter l'importance des effets de report. Avec le plan américain pour les agrocarburants, beaucoup de surfaces ont été mises en maïs ce qui entraîne une baisse des surfaces en blé et soja et donc une montée des cours. En ce qui concerne la production française de lait, le fait que les quotas ne soient pas atteints dépend beaucoup plus de l'organisation de la filière que de la hausse des coûts de production. Et ce n'est pas le développement des agrocarburants qui empêchent d'atteindre les quotas laitiers. Les agrocarburants ne devraient avoir qu'un effet restreint sur les prix agricole. L'effet le plus important devrait concerner les huiles qui sont fortement consommées en Europe. La demande européenne d'éthanol ne devrait créer qu'un tout petit choc sur le marché mondial des grains. Les agrocarburants ne contribueront donc que très faiblement à la hausse des cours et ce seulement si le pétrole est à un prix fort et que ces cultures sont subventionnées.

Pour savoir si cette hausse des prix est durable, il faut s'interroger sur les possibilités d'augmenter l'offre. Il est facile de diminuer la pression en mettant fin aux politiques de jachères américaine et européenne qui aujourd'hui freinent l'offre. En ce qui concerne les risques climatiques, la technologie devrait permettre de s'adapter à cette nouvelle donne. On peut également jouer sur la réaction des prix à ces modifications de l'offre. Aujourd'hui les marchés ne sont pas en phase les uns avec les autres et ne sont tous pas suffisamment dérégulés. Elargir le marché permettrait de moins sentir les chocs. En ce qui concerne les marchés émergents, si la production et les stocks sont très aléatoires, la demande, elle, est moins aléatoire. La demande chinoise augmente régulièrement depuis 10 ans : on ne peut donc expliquer la hausse actuelle des cours mondiaux par la seule demande chinoise. Depuis 2001, les stocks diminuent, peut-être a-t-on aujourd'hui atteint un seuil critique pour les spéculateurs, ce qui expliquerait la hausse actuelle des prix.

Débat avec la salle

La première question posée dans ce débat est celle de la libéralisation des marchés agricoles : est-elle réalisée aujourd'hui, est-il souhaitable qu'elle le soit plus ?

Pour Philippe Chalmin, nous sommes aujourd'hui, quasiment dans une situation où tout est libéralisé. Les marchés européen et américain le sont et les marchés indien ou chinois ne sont pas prêts de l'être. Le marché mondial est libéralisé : il ne sert à rien de le rerégulariser. Un agriculteur européen peut gérer l'instabilité. Cependant, cette hausse des prix doit être entendue dans le tiers-monde comme une invitation à revenir à un système de prix garantis aux producteurs. Le problème est l'identification du payeur, dans une situation d'insolvabilité du consommateur et d'absence de fiscalité.

Pour Alexandre Gohin, au contraire, nous sommes encore loin du « tout libéralisé », dans le domaine des grandes cultures notamment. L'Europe va, en la matière, plus vite que les Etats-Unis où certes il n'y a pas de droit de douane à l'entrée pour le coton étranger, mais où le coton américain est largement subventionné. Pourtant, une libéralisation plus grande permettrait à chacun de tirer parti de ses avantages comparatifs. On parle de faire une PAC au Sud sans savoir comment la financer, mais la première étape pour résoudre le problème est bien la fin des subventions au Nord et l'arrêt du déversement des productions du Nord dans les Pays du Sud.

Alexandre Gohin tempère toutefois son propos en reconnaissant qu'il faut des mécanismes de compensation. Mais que le rôle de l'OMC est d'augmenter la taille du gâteau grâce à la libéralisation. D'autres organismes doivent travailler de concert pour que les personnes perdant leur préférence avec la libéralisation ne souffrent pas trop. Il faut également noter que la PAC n'a pas empêché la disparition des agriculteurs. Avec le lait, nous voyons même que c'est sur un marché hyper protégé que nous avons perdu le plus d'exploitants.

Le débat s'est également longuement attardé sur la question des politiques agricoles. Pour Philippe Chalmin, la carotte du prix et la stabilité de ces prix sont essentielles pour pousser les agriculteurs à produire afin que le « droit des peuples à se nourrir eux-mêmes » soit respecté, pour citer Bertrand Hervieu. Cela passe par une politique agricole. La flambée actuelle des cours a donc de quoi nous réjouir : elle va induire des innovations technologiques, dont les OGM, faire passer les deux ou trois révolutions vertes dont le monde a besoin. La Révolution verte des années 70 a permis à l'Inde et au Bangladesh d'arriver à peu près à l'autosuffisance alimentaire.

La salle fait remarquer qu'une politique agricole ne saurait se limiter à la question des prix. Elle doit intégrer la question de la structuration du monde paysan en considérant que la petite agriculture est durable. Elle doit prendre également en compte l'éducation, les infrastructures, l'accès aux crédits, aux semences, etc. De plus, une politique agricole seule ne saurait tout résoudre seule, elle doit évidemment s'insérer dans des politiques globales de développement. Enfin, si cette absence est de la responsabilité des Etats, il ne faut pas oublier qu'ils ont souvent été privés de leur moyen d'action, notamment par la suppression de la fiscalité à l'importation.

Pour Philippe Chalmin, il faut se garder de tout manichéisme et ne pas opposer les méchants productivistes aux bons agriculteurs familiaux. L'histoire montre que le modèle agricole familiale est celui qui réussit le mieux, mais agriculture familiale ne signifie pas petites exploitations. La PAC a néanmoins été un grand succès. Elle a permis l'extraordinaire transition des campagnes françaises. Mais l'exode rural n'a été possible que grâce aux « Trente glorieuses », au besoin de bras hors des campagnes. C'est ce même phénomène qu'on observe aujourd'hui en Chine, même si l'Etat chinois freine l'exode rural car cela va trop vite. Tout progrès est facteur d'inégalités. Aujourd'hui, un des grands sujets d'inquiétude est celui de la dérégulation du marché sucrier. Au Brésil, la monoculture de canne basée sur des systèmes esclavagistes est en train d'épuiser les sols et la société. En Ethiopie, avec l'initiative « Tous sauf les armes », les meilleures terres de la Vallée du Nil sont tournées vers l'exportation. On investit pour exporter du sucre dans un pays où la population a faim.

En conclusion de cette table ronde, au-delà de la question de savoir si la hausse actuelle des prix agricoles est durable ou non, il faut noter que cette hausse doit nous pousser à réfléchir et à agir. Aujourd'hui, nous ne sommes pas dans une situation où l'on peut dire avec certitude que les cours vont rester très élevés, dans la mesure où les mécanismes classiques de l'offre et de la demande vont jouer à plein. L'augmentation actuelle est moins ressentie en Europe, car une partie des revenus agricoles est constitué d'aides directes. L'augmentation de l'offre suite à la hausse des prix devrait donc être plus forte hors Europe. En Europe cependant, cette hausse des cours, participe fortement aux débats autour d'une probable réforme de la PAC.

En ce qui concerne les agrocarburants, on devrait vite prendre conscience de l'aberration de produire du blé ou du maïs pour en faire de l'éthanol. En cette année préélectorale, le programme américain est tenu à bout de bras par les autorités fédérales. On devrait très vite passer à l'utilisation de la biomasse et des déchets agricoles pour fabriquer des carburants. Les OGM doivent pouvoir être un outil au service des nécessaires révolutions vertes pour relever le nouveau défi alimentaire. Les politiques agricoles sont nécessaires au Sud, l'aide publique au développement doit favoriser leur émergence et permettre de les financer.

Les marchés agricoles sont des marchés où la concurrence est presque parfaite, où le prix dépend des estimations de l'offre et de la demande par les opérateurs. La volatilité sera toujours là mais on peut prévoir une tendance orientée à la hausse pour les trente prochaines années, du fait de la perte probable des surfaces agricoles utiles et de l'augmentation de la demande.

RESUME :

La conjoncture actuelle correspond à celle du choc pétrolier des années 1970, la flambée des cours est une réalité pour l'ensemble des matières premières. En ce qui concerne les produits agricoles, la situation est variée. Les grains et les produits laitiers connaissent des hausses spectaculaires, la viande bovine et le sucre sont à la baisse tout comme un certain nombre de produits tropicaux. Les hausses doivent être relativisées car l'année 2005 a été marquée par des prix extrêmement bas. On ne peut pas dire aujourd'hui que les cours agricoles vont rester très élevés dans la mesure où les mécanismes classiques de l'offre et de la demande vont jouer à plein. Les politiques de jachères européennes et américaines vont être freinées, l'impact des agrocarburants devrait rester marginal, la technologie devrait permettre de mieux s'adapter aux accidents climatiques.

Les marchés agricoles seront toujours marqués par une forte volatilité, néanmoins on peut penser que la tendance moyenne sur les trente prochaines années devrait être à la hausse du fait de l'augmentation de la demande et de la réduction de la surface agricole utile. La flambée actuelle des cours doit surtout être entendue comme un signal alarmant sur la nécessité de politiques agricoles au Sud, dont l'émergence pourrait être un des rôles majeurs assignés à l'aide publique au développement. Ces politiques devraient intégrer la question de la structuration du monde paysan et permettre à la petite agriculture d'être une agriculture durable.

Débat 2 : « A qui profite la flambée des cours en France ? »

Animation : Laurent Chemineau, journaliste à la Tribune.

Introduction par Laurent Chemineau

La hausse des cours a des répercussions positives ou négatives selon les acteurs. Les céréaliers, les producteurs laitiers, les industries de première transformation mais aussi les spéculateurs sont les premiers gagnants. En revanche certains acteurs en souffrent, comme les éleveurs de porcs et de volaille, le secteur de l'alimentation animale, l'industrie de seconde transformation comme celui de la biscuiterie et bien sûr in fine les consommateurs. Mais ce n'est pas la seule façon d'aborder ce sujet. Lors d'un récent colloque, la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (Farm) a estimé que la hausse des prix était une chance historique pour le développement. Elle entraîne une augmentation des revenus et accroît les possibilités d'investissement. Par ailleurs, la Banque Mondiale a publié un rapport sur l'agriculture et le développement selon lequel l'augmentation des prix des matières premières peut ouvrir la voie à la lutte contre la pauvreté. La Banque Mondiale parle d'amélioration de la productivité et d'opportunités de spécialisation des petits paysans. Par contre, les pays importateurs nets de produits agricoles seront les grands perdants.

Marie-Jeanne Husset, directrice de la rédaction de *60 millions de consommateurs*

En guise d'introduction, je voudrais rappeler que *60 millions de consommateurs* est un journal de service public. La flambée des cours en France ne profite sûrement pas aux consommateurs ! Aujourd'hui, l'alimentation représente 15 % du budget des ménages : ce ratio ne semble pas énorme, d'autant plus qu'il n'a cessé de baisser année après année. Selon Philippe Chalmin, l'augmentation n'est pas dramatique pour le consommateur. Il ne faut pas oublier que 15 % est une moyenne, ce pourcentage peut être bien plus élevé pour des familles modestes. C'est un domaine sensible car touchant à des achats quotidiens. Il n'y a toutefois pas forcément de lien entre la hausse des prix des matières premières et les prix au consommateur. Ces dernières années, le prix des céréales a baissé mais le prix de la baguette a augmenté de 50 %. La formation du prix reste opaque, notamment à cause des marges arrières⁴. Finalement, ce qui intéresse le consommateur n'est pas tant le prix lui-même que le rapport qualité-prix. Mais pour les produits alimentaires, la notion de qualité reste difficile à appréhender. Le consommateur a un prix, une origine mais il n'a pas accès à la formation du prix. On nous annonce que Lactalis va augmenter ses prix de 10 à 15 % : cela reste une énigme. On passe d'une période de surplus à une période de pénurie. Pourquoi ? La raison de cette hausse des cours reste énigmatique. La demande des pays émergents comme l'Inde et la Chine est citée mais cela fait dix ans que ces pays sont en forte croissance. Comment se fait-il que les prix n'aient pas augmenté avant ? La spéculation n'est-elle pas l'un facteur majeur de cette hausse ?

Jérôme Bédier, président de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)

Pour la FCD, la flambée des cours n'est pas inéluctable. Elle a proposé au Ministère de l'Agriculture d'organiser une conférence sur les prix agricoles. Un constat commun sur la situation est nécessaire. La tendance sur le moyen terme est à l'augmentation des prix. Le gouvernement doit toutefois prendre position sur les facteurs qui pèsent sur cette hausse : jachères, filières bio éthanol, taxes à l'export, etc. tout comme sur cette question des stocks qui crée un espace de spéculation. Il faut prolonger cette discussion vis-à-vis des pays en développement : une étude a été faite par la FAO qui tend à dire que les prix sont trop hauts. Ils vont redescendre mais se stabiliseront à un palier plus élevé qu'auparavant. Qui gagne de l'argent en France ? Les prix des distributeurs ont globalement été en baisse trois ans de suite, en particulier sur leurs propres marques et sur les premiers prix. Une pression forte sur

⁴ Les marges arrières sont des rabais consentis par les industriels aux grandes surfaces en échange de services commerciaux, parfois fictifs. La vente à perte étant interdite, ces marges arrières ne peuvent être répercutées sur les prix de vente et, au lieu de faire baisser les tarifs, elles gonflent les profits des distributeurs.

les prix s'exprime par les injonctions amicales des gouvernements et des consommateurs. Auchan a ainsi baissé ses prix de 10 %. Le maillon de la distribution est étiré entre les hausses des prix des produits et une demande sociale à la baisse, sans cesse renouvelée. Par ailleurs, le débat est parasité par la réforme de la loi Galland : on a en France, un système qui ne fonctionne pas bien. On ne négocie plus sur la vente, mais sur les marges arrières qui atteignent jusqu'à 37 % du prix au consommateur, ce qui devient ingérable. On a en effet inventé une catégorie de services détachables de l'achat et de la revente. Cela donne une impression d'opacité. Notre proposition est la suppression de ces marges arrières. Vis-à-vis du consommateur, c'est une occasion de simplification et de transparence. Les prix deviendront lisibles et l'on aura moins besoin de promotions ou de cartes de fidélité qui habillent la coopération commerciale.

Gérard Renouard, éleveur laitier, membre du conseil d'administration de la FNSEA, président de l'AFDI

L'intérêt actuellement porté à l'agriculture est réjouissant, même s'il suscite des débats contradictoires. Il y a un an en pleine crise pétrolière, les agrocarburants semblaient être une alternative. Depuis trois semaines, c'est une déferlante contre eux. Depuis un an, on redécouvre que la production alimentaire est importante. Alors que l'on a ressenti un accès de désespoir dans les campagnes entre 2002 et 2005, cette tendance donne maintenant envie de se battre pour installer des jeunes. Le nombre d'éleveurs était de 360 000 dans les années 80, il est tombé à 100 000 aujourd'hui. Si le prix du lait avait continué de baisser, on serait tombé à 60 000 producteurs de lait en France à l'horizon 2010 et sans la Politique agricole commune (PAC), on n'aurait peut-être plus un seul producteur de lait aujourd'hui. Dans les conditions actuelles, on peut enrayer la chute et maintenir ce nombre à 100 000. Des débats contradictoires ressortent dans les media : un jour la hausse des prix affame les pauvres, la semaine d'après c'est une opportunité pour les pays en développement. On a un débat autour de la consommation de viande : aujourd'hui elle est considérée comme un péché mortel. Dans les pays pauvres, l'indicateur d'élévation du niveau de vie est la consommation de produits laitiers ou carnés. Or cette demande croissante est l'un des facteurs déclenchants de la hausse des prix. A-t-on le droit de les en priver ? Les producteurs dont je fais parti n'ont jamais été payés au regard des coûts de revient. Certes, la hausse des prix agricoles me profitera en 2008. La hausse des prix des céréales et du lait fait que l'on respire mieux que l'année dernière où le problème de la pérennité de l'activité se posait régulièrement. La production de viande se heurte en revanche aux crises sanitaires. Il n'y a jamais de solution miracle. On parle par exemple beaucoup des carburants de deuxième génération ; mais ils nécessitent que l'on prélève la totalité de la plante, ce qui appauvrit les sols. Les agrocarburants d'aujourd'hui sont nécessaires pour inventer ceux de demain.

Jean-Louis Callens, secrétaire national du Secours populaire français, en charge du programme d'aide alimentaire aux plus démunis

Il est réjouissant d'entendre qu'une catégorie de personnes est heureuse de la hausse des prix. Pourtant, les millions de français en situation de précarité en souffrent. Entre fin août et début octobre, le prix du lait a augmenté de 18 %. Martin Hirsch estime à 7,1 millions le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 800 euros). Le prix des produits de première nécessité augmente, ce qui pénalise avant tout les gens en situation de précarité. Les personnes aidées sont celles dont le revenu ne dépasse pas 6,50 € par jour. Une fois le logement payé, il faut manger, payer le médecin. Or, quand on gagne plus de 621 € par mois, on n'a pas le droit à la Couverture maladie universelle (CMU). La répercussion de la hausse des prix est effroyable pour les jeunes et les personnes âgées. Les associations humanitaires distribuent alors des produits de première nécessité. Le Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) date de 1985. Dans les années 80, la pauvreté s'est accrue en France. Or il existait des stocks de nourriture. Le traité de Rome précisait que la CEE devait pouvoir assurer l'alimentation de ses citoyens en cas de pénurie ou de catastrophes. Mais en 2000, l'OMC a fait pression pour supprimer les politiques de stocks. Sans stocks, le PEAD est remis en cause. Les associations d'aide alimentaire ont demandé au Parlement européen que ce Plan soit pérennisé. En l'absence de politiques de stocks, le Secours populaire français avait prévenu de ce risque d'augmentation des prix.

Reprenant la proposition de Monsieur Bédier, Laurent Chemineau demande aux intervenants s'ils seraient favorables à une consultation nationale sur les prix des matières premières agricoles.

Marie-Jeanne Husset juge que s'en tenir à une consultation est insuffisant. Où sont passés les stocks de poudre de lait ? Ne serait-il pas souhaitable d'avoir une commission parlementaire ?

Gérard Renouard indique que les éleveurs ayant peu à peu renoncé à leur activité, il manque aujourd'hui 100 000 vaches en Europe. L'intérêt pour les agrocarburants font basculer des pans entiers de production : les producteurs de lait allemands avaient récemment plus intérêt à cultiver du maïs à des fins énergétiques que pour l'alimentation animale. La hausse des prix génère une perspective de revenu et va aboutir à un nouvel équilibre. Concernant la proposition de Monsieur Bédier, il faut que chaque maillon de la filière trouve un intérêt dans les négociations. Davantage de transparence est nécessaire.

A la question de savoir si sa proposition pourrait déboucher sur une loi en matière de prix, Jérôme Bédier estime que l'on peut trouver des solutions autres que législatives. Comme on n'envoie pas de signaux au marché, la spéculation continue. Plus les prix sont élevés, plus la renégociation de la PAC est facilitée. Dans ce débat, les agriculteurs, les consommateurs et les industriels doivent trouver une solution commune. C'est un vrai sujet de réforme. Essayons de sortir du « théâtre de guignols » qui stigmatise la Grande et Moyenne Distribution (GMD). Une frange de consommateurs demandent des produits plus simples, moins « marketés ». Une vraie négociation transparente et simplifiée permettrait de satisfaire tous les consommateurs.

Débat avec la salle

Le premier intervenant s'étonne de la forte répercussion de la hausse des prix (+ 10 à 15 %) par les industries agroalimentaires, alors que le coût des matières premières représente une infime partie de celui des produits finis. Pour Jérôme Bédier, cette répercussion est compréhensible de la part d'industriels qui n'ont pas augmenté leurs prix depuis plusieurs années. Actuellement, la hausse constatée est de 6 à 7 % sur un an, 10 à 12 % sur deux ans. La suppression de la loi Galland inciterait les industriels à n'augmenter leurs tarifs que de ce qui est nécessaire. Pour Marie-Jeanne Husset, la hausse des cours est effectivement une opportunité à saisir dans la négociation entre la GMD et les industriels pour faire disparaître la loi Galland.

La seconde intervention exprime la crainte que les problèmes nationaux ne nuisent à la solidarité avec les pays du Sud. L'intervenant suivant note que l'Etat et les contribuables devraient être bénéficiaires de cette hausse ; en effet, ne va-t-elle pas faciliter la disparition de la PAC et contribuer à ce que l'agriculture rentre dans une logique de marché libéralisé ? Dès lors, les aides deviendraient superflues... Il rappelle par ailleurs que les 7 millions de pauvres en France ne sont pas de la responsabilité des agriculteurs. Ce n'est pas à eux de baisser les prix ; la mise en place de politiques sociales relève de la puissance publique. Pour Jean-Louis Callens, il n'est pas question de mettre en opposition les gens en difficulté et les agriculteurs. La hausse des prix est souhaitable à la condition que les revenus soient au niveau pour pouvoir vivre. Gérard Renouard estime que la bonne santé d'un secteur économique génère des emplois qui servent à lutter contre la pauvreté. L'embellie des prix est constatée sur le lait mais pas sur la viande. Les politiques publiques, dont une politique d'aide publique au développement sont une nécessité. La gestion des stocks n'avait pas pour but d'alimenter le Secours populaire français ou le Secours catholique. Le président Sarkozy est aujourd'hui dans une logique contradictoire : celle d'abandonner la PAC tout en restant dans une logique de préférence communautaire. Il faut toutefois rester prudent. Six mois d'embellie ne permettent pas de préjuger de l'avenir. Marie-Jeanne Husset juge réducteur l'usage du terme « contribuable » et estime que nous devons tous être des consommateurs responsables et citoyens. Si selon Philippe Chalmin, le message de la hausse des prix est une incitation à une nouvelle révolution verte, Marie-Jeanne Husset fait remarquer la persistance de la faim dans le monde malgré la révolution verte des années 70. Les recherches sur le génie génétique ont commencé dès le début des années 70 : l'INRA projetait par exemple de

rendre les céréales fixatrices de l'azote de l'air pour pouvoir se passer d'engrais. Trente ans plus tard, ces céréales n'existent pas, pas plus que des plantes qui permettraient de lutter contre la sécheresse. La recherche publique a d'importants défis à relever, elle doit être soutenue en conséquence.

Laurent Chemineau remarque que le moral des paysans s'améliore en France mais également dans d'autres pays. Le très récent rapport de la Banque Mondiale présente l'agriculture comme une issue contre la pauvreté. Or, tout au long de ces dernières années, la Banque Mondiale a plutôt incité les gouvernements chinois et indien à accélérer l'exode des populations rurales. Cette tendance peut-elle s'inverser ? Selon Gérard Renouard, toutes les agricultures ont besoin d'être mobilisées. Les marges de progression passeront par les pays en développement. Un accompagnement technique pour renforcer les organisations professionnelles est indispensable. Penser que l'on peut régler le problème de la faim en développant l'agriculture des pays développés pour aller aider les pays pauvres est illusoire. La Banque Mondiale constate qu'elle s'est fourvoyée et elle retrouve un intérêt à la fixation des populations : on ne peut que s'en réjouir. Espérons que cette reprise de lucidité touche aussi le FMI.

Un intervenant du public tempère l'embellie dont profitent les populations agricoles en attirant l'attention sur deux points : l'accès très problématique au foncier et le piège que constitue les OGM en rendant les semences stériles, ce qui pousse notamment les paysans indiens au désespoir. Un dernier intervenant commente le rapport de la Banque Mondiale qui estime que si la tendance à la baisse des prix n'était pas stoppée, seuls 30 millions sur les 3 milliards de paysans pourraient continuer à vivre de leur activité. Selon lui, les ONG ont toujours milité pour que les prix agricoles augmentent. Mais prenons garde à ce que cette hausse n'attise pas de nouvelles convoitises à l'égard du foncier, chassant les 9/10^{ème} des paysans. Le marché ne va pas tout résoudre, d'autres régulations sont nécessaires. La version publiée du rapport de la Banque Mondiale a été édulcorée : la Banque Mondiale ne peut pas admettre l'idée qu'il y ait des perdants. Dans sa version du mois de mars, le rapport reconnaissait qu'il pourrait y avoir des millions d'exclus et qu'il était nécessaire de mettre en place des programmes de formation professionnelle pour aider à la reconversion des paysans.

RESUME :

Du fait de la hausse des cours mais aussi des polémiques autour des agrocarburants, l'agriculture et l'importance de la production alimentaire bénéficient actuellement d'un regain d'intérêt de la part des media et de l'opinion publique. Grands gagnants de cette hausse, les céréaliers et les éleveurs laitiers envisagent l'avenir avec un peu plus de sérénité. Elle permet notamment de croire à une possible stabilisation du nombre de producteurs laitiers en France. Durement affectés par les crises sanitaires, les producteurs de viande restent toutefois exclus de cette embellie. Concernant les consommateurs, la hausse des prix ne les affecterait que de façon limitée : l'alimentation ne représente en moyenne plus que 15 % du budget des ménages et la répercussion dans le prix final n'est pas automatique. Cette hypothèse est pourtant discutable. L'achat de produits de première nécessité reste l'un des postes budgétaires cruciaux pour les personnes les plus démunies. Par ailleurs, la formation du prix reste très opaque pour le consommateur, en particulier du fait des marges arrières. La hausse des prix apparaît dès lors comme une occasion à saisir pour supprimer la loi Galland, simplifiant du même coup la négociation entre GMD et industriels. Générant de nouvelles perspectives de revenu pour les agriculteurs, la hausse facilite enfin la renégociation de la PAC ; elle ne doit pas remettre en cause pour autant la nécessité de politiques agricoles et d'une aide publique au développement en direction de l'agriculture. Concernant les pays du Sud, la hausse des prix apparaît comme une chance historique. Mais face au défi alimentaire mondial, toutes les agricultures ont besoin d'être mobilisées et soutenues.

Débat 3 « Hausse des cours : recul de la faim ? »

Animation : Lucas Patriat, journaliste à Marchés Tropicaux et Méditerranéens.

Bénédicte Hermelin, directrice générale du GRET

Atteindre la sécurité alimentaire signifie que tout le monde a accès à une alimentation saine et suffisante, en tout lieu et à tout moment, en prenant en compte les habitudes alimentaires. Ce qui pose des problèmes de disponibilité de l'alimentation, d'accès physique et monétaire et de nutrition (une alimentation saine et diversifiée). On sait qu'aujourd'hui, 850 millions de personnes souffrent de la faim, surtout dans les pays en développement, mais aussi en France. On n'en parle pas assez et c'est une situation honteuse. Les principales causes de la faim sont les conflits, les catastrophes naturelles – et là, le retour à la normale est souvent rapide- ainsi que la pauvreté.

Les populations qui souffrent de la faim de manière structurelle sont des pauvres. Les producteurs agricoles se paupérisent, car en tendance les prix des produits agricoles ont baissé depuis une dizaine d'années, que ce soit pour les produits de base (café, coton) ou pour les denrées agricoles. La baisse de prix est répercutée sur les producteurs. Elle est due : aux politiques agricoles des pays développés qui ont favorisé des excédents mis sur les marchés internationaux ; aux pays émergents (exemple du riz des pays asiatiques) qui produisent de manière importante en soutenant leur production agricole (exemple des prêts à des taux intéressants pour les producteurs de soja ou de canne à sucre du Brésil). Les produits agricoles bon marché arrivent sur les marchés africains librement car depuis les années 80, on a imposé des plans d'ajustement structurel qui ont conduit à l'ouverture des marchés. Les produits rentrent à bas prix sur les marchés urbains. Les gouvernants ont privilégié les importations à bas prix pour nourrir les villes plutôt que de favoriser une politique agricole.

La hausse des prix est-elle bénéfique pour les pays en développement ? A très court terme, les consommateurs urbains pauvres qui se nourrissent à partir de produits importés à bas prix vont y perdre, si la baisse des prix est répercutée. L'Egypte arrive à soutenir les producteurs agricoles et les consommateurs (l'Etat subventionne le prix du pain pour les consommateurs pauvres). Si l'Etat n'est pas contraint par les règles du FMI, il peut faire en sorte que la hausse des prix ne soit pas répercutée sur les consommateurs. A moyen terme, la hausse des prix peut être profitable aux producteurs, à condition qu'il y ait des politiques publiques pour favoriser les producteurs. Par exemple, des dépenses en matière d'infrastructures pour fournir les villes : ainsi, au Congo Brazzaville, la production de manioc reste sur place du fait des difficultés de transport. De fait, les consommateurs urbains pauvres s'approvisionnent en pain.

Il faut aussi pouvoir intervenir sur les marchés agricoles pour réguler les marchés, se protéger de la concurrence. A cet égard, il faudrait convenir une bonne fois que ce ne sont pas les producteurs des pays développés qui vont nourrir le monde, contrairement à ce qu'annoncent actuellement des communications publicitaires d'organisations agricoles. Et arrêter la libéralisation des marchés agricoles : les agriculteurs des pays pauvres ne peuvent plus s'en sortir, la migration vers les villes est croissante, sans création d'emplois en contrepartie. Il convient de mettre en place des règles du commerce international.

L'Union européenne est en train de négocier les Accords de partenariat économique, qui visent à ouvrir les marchés des pays ACP aux produits européens. De fortes pressions s'exercent, de la part de la Commission comme de la France, pour que ces pays signent les accords. Pour lutter contre la faim dans le monde, il est important de faire baisser ces pressions.

Amadou Diallo, ingénieur agronome malien, fondateur de l'ONG ICD, responsable d'un réseau de mini-laiteries au Mali

Le Mali est un pays d'élevage avec un cheptel important : 7 millions de bovins. La contribution de l'élevage au PIB est de 7 %. L'élevage est la troisième ressource du pays, après l'or et le coton. Mais la consommation en produits laitiers est en dessous des standards de l'OMS. Les besoins locaux sont couverts à 50 % par la production locale et 50 % par les importations. Les produits laitiers importés exercent une compétition déloyale ; cet argument est toutefois à nuancer, suivant que l'on est en ville ou à la campagne. Beaucoup de raisons concourent à ce que la production nationale reste faible. Les zones rurales sont éloignées des zones de consommation. Le Mali a un problème d'infrastructures. La production laitière naturelle est importante pendant la saison des pluies, de juin à septembre, alors que la période de forte consommation de lait se situe pendant la saison chaude. La production est dispersée, ce qui rend coûteux d'aller chercher le lait. L'alimentation du bétail est mal maîtrisée, les races locales produisent peu de lait. Enfin, les organisations qui interviennent sur le secteur laitier restent faibles.

Le lait local est en général plus cher que le lait importé dès qu'on le transporte de la zone rurale vers la zone urbaine. Le lait local reste globalement cher, en particulier à Bamako (un litre de lait local coûte l'équivalent de 2 à 3 kg de mil). Les importations de lait couvrent jusqu'à 80 à 90 % des besoins à Bamako. Jusqu'à fin 2006, le premier facteur d'attrait du lait en poudre reconstitué localement était son prix moindre. D'autres facteurs interviennent : la facilité de conserver le lait en poudre par rapport au lait local ; l'accessibilité géographique (les importateurs et les détaillants vendent partout du lait en poudre) ; l'hygiène ; une communication publicitaire omniprésente et agressive. La plupart des entreprises maliennes transforment du lait en poudre. Même les femmes peuhls mélangent durant la saison sèche, lait en poudre et lait local, tout en conservant le goût du lait traditionnel. Le lait en poudre exerce certes une compétition déloyale, mais dans bien des cas, les importations de lait en poudre sont nécessaires. La question est de savoir où on met le curseur entre substitution et complémentarité.

Le prix du lait en poudre a augmenté de 30 à 40 % entre 2006 et 2007. Face à cette situation, les autorités ont décidé de diminuer les taxes sur les produits importés de façon à ce que la population ait accès au lait en poudre. Mais cette baisse de taxe n'a pas été répercutée sur les prix à la consommation : le prix du lait en poudre reste élevé. Dès lors, le consommateur ajuste la quantité de lait achetée en fonction de son pouvoir d'achat. Dans les petites boutiques, les commerçants modifient les emballages pour diminuer les quantités individuelles vendues. Par ailleurs, le lait est un aliment de base pour les communautés peuhls mais est moins consommé par les autres maliens qui ajustent donc leur consommation.

La hausse du cours des produits laitiers importés est une condition favorable pour le développement du lait local mais ce n'est pas suffisant. Il faut accompagner le développement des capacités locales de production (formation des producteurs, infrastructures). Il faut ajuster le niveau de protection en fonction de la capacité des producteurs locaux. Le soutien à la filière lait peut permettre de lutter contre la pauvreté : une petite unité travaille en moyenne avec 150 producteurs et génère une vingtaine d'emplois liés à la commercialisation du lait.

Guy Durand, vice-président d'Agronomes et Vétérinaires sans Frontières

Au début des années 90, CICDA s'est posé la question de son action. Elle faisait de l'appui à des petits producteurs de café notamment avec une entrée très technique. Mais comment intéresser les producteurs à accroître leur productivité dans un contexte de chute des prix du marché. Une réflexion s'est engagée pour savoir comment accompagner la commercialisation des produits d'exportation. L'association a rencontré la dynamique de Max Havelaar et réfléchi à la mise en place d'une garantie des prix minimums : on est passé de l'appui technique à la recherche d'une stabilité dans le temps avec des débouchés. C'est autour de cette réflexion que CICDA a participé à la mise en place de Max Havelaar.

Les circuits de distribution qui existaient depuis de nombreuses années ne permettaient pas d'assurer l'augmentation de la commercialisation. Si on garantit une stabilité d'un prix et un prix minimum, on peut sécuriser les investissements faits par les producteurs. Mais ce n'était pas suffisant, les organisations de producteurs devaient se consolider. D'où le développement d'un appui organisationnel pour les accompagner dans la recherche de nouveaux marchés car le commerce équitable n'était pas à même d'absorber l'ensemble de la production.

Il faut créer des politiques agricoles au niveau national et régional mais se pose la question du financement. On va construire des politiques agricoles, mais avec quels acteurs ? Si le commerce équitable a un sens du point de vue des producteurs, la question est de savoir comment des producteurs organisés deviennent des acteurs de leur devenir et participent à des débats de construction de politique nationale ou régionale. On observe des débuts de construction de ce type en Bolivie ou au Pérou, où les organisations de producteurs qui ont bénéficié du commerce équitable ont réussi à se structurer et deviennent des acteurs légitimes et légitimés au niveau national et capables de participer à la création de politiques nationales caféières. La question des prix est un des éléments. Le commerce équitable doit jouer un rôle de levier.

Le café n'a pas encore été touché par la flambée des prix des matières premières agricoles mais le niveau des cours s'est néanmoins redressé. Actuellement on n'est pas très loin du prix garanti Max Havelaar à 1,26 \$ la livre. On a connu dans les années 96 des hausses de cours jusqu'à 2 \$. Face à une hausse, on applaudit jusqu'à un certain point : une hausse des cours mal contrôlée peut conduire à l'éviction de petits producteurs face à des grosses plantations. Quand les prix internationaux sont équivalents ou au dessus du prix Max Havelaar, cela peut provoquer des déstructurations de groupements de producteurs. S'il n'y a pas eu de structuration correcte auparavant de la filière, on risque d'être aux prises avec des spéculations locales qui arrivent à tirer les producteurs vers d'autres débouchés (traders).

Ce qui est important face aux marchés agricoles est d'abord la construction de politiques agricoles qui ne soient pas seulement des politiques de prix, mais aussi d'infrastructures. La volonté politique se construit avec des acteurs qui sont à même de s'exprimer et d'être capable d'avoir de la place. Si le commerce équitable ne conduit pas à cela, il faut alors se poser la question de sa légitimité.

Françoise Gérard économiste et chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

La sécurité alimentaire va-t-elle bénéficier de la hausse des cours ? il faut distinguer les impacts de court terme ou de moyen terme, sur les urbains comme sur les ruraux. S'il y a une croissance du prix des produits alimentaires, il y a baisse du revenu individuel. Dans les pays du Nord, les consommateurs dépensent 10 à 20 % pour leur alimentation. Dans les PMA, grimpe jusqu'à 50 à 80 %. On comprend, dès lors, qu'une hausse des prix alimentaires aura des impacts différents. Il y aura plus d'impact s'il y a peu de substituts aux produits importés, ou si les produits sont transformés car ils contiennent de la matière première, des intrants, du transport, de la main d'œuvre. L'impact sera d'autant plus important que les revenus ne bougent pas. A moyen terme, on peut espérer que les revenus des ruraux augmentent ; par contre pour les urbains, il y a peu de chance que leur revenu augmente sauf s'il y a inflation.

La question du degré de transmission des prix internationaux vers les prix locaux se pose. On constate que plus un pays est enclavé et moins la flambée est transmise. Par exemple en ce qui concerne les céréales, le Mali, qui consomme des céréales traditionnelles, est moins touché que le Sénégal où même les consommateurs pauvres consomment beaucoup de riz importé ou de pain. Si la transmission se fait au marché domestique, alors il y a contagion entre céréales importées et locales. On ne note pas d'augmentation forte de l'indice des prix alimentaires ni au Mali ni au Cameroun, ni même au Sénégal. L'indice reste modéré. Cela dépend des politiques menées par les Etats. Au Sénégal comme au Mexique, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour limiter les augmentations de prix. Se pose la question de la capacité des Etats à maintenir cette politique dans la durée. Au cours des vingt dernières années, on a convaincu les PED que ce n'était pas la peine de continuer à produire des céréales locales. Il valait mieux cultiver des fleurs ou d'autres petites niches à

l'exportation. Mais les marchés internationaux des matières premières sont instables et ce n'est pas raisonnable d'en faire dépendre la sécurité alimentaire.

On peut se demander si, à moyen terme, cette augmentation peut bénéficier aux pays du Sud. Oui si les augmentations perdurent. Le problème qui se pose est que cela profite aux pays émergents comme le Brésil ou l'Argentine et aux agriculteurs les plus riches de ces pays. Cela ne profite pas du tout aux PMA dont l'agriculture n'est pas compétitive : pas d'intrants, pas d'infrastructures, défaillance de marché du crédit, instabilité des prix des produits. Du fait de la faiblesse des surfaces exploitées, la plupart des agriculteurs sont acheteurs nets de produits agricoles : ils vont souffrir de l'augmentation des prix. La recherche agronomique sur les tubercules, l'accès à des semences améliorées ou à l'irrigation pourraient permettre aux producteurs des pays les plus pauvres de profiter de l'augmentation des prix agricoles.

Débat avec la salle

Un intervenant demande ce qui explique cette hausse des cours des produits agricoles. Selon Bénédicte Hermelin, elle correspond à une croissance de la demande (augmentation de la population) et émergence des agrocarburants. Si le développement des agrocarburants, devait se confirmer, il faudrait s'assurer qu'il n'y aura pas de compétition pour les ressources rares que sont l'eau et la terre. Une telle compétition serait dommageable pour les cultures vivrières et la sécurité alimentaire.

Concernant la filière lait au Mali, un autre intervenant souhaite savoir où en est la politique agricole nationale sur ce secteur. Quel est le rôle des organisations syndicales vis-à-vis de ces politiques ? Une nouvelle loi a été adoptée en 2006, loi d'orientation agricole malienne. Traite-t-elle en particulier du lait ? Les organisations professionnelles ont-elles pu participer à son élaboration ? Comment expliquer que la baisse des taxes douanières n'a pas été répercutée ? Y a-t-il des collusions d'intérêt ?

Selon Amadou Diallo, une politique a été élaborée en 2002, pointant les questions d'infrastructures et de promotion de la consommation. Il y a eu des petites actions de promotion de mini laiterie. Mais la politique laitière du Mali n'a pas été mise en œuvre. La loi d'orientation agricole a mobilisé l'AOPP. Cette loi fixe des principes généraux. Il n'y a pas d'orientation spécifique sur le lait. Si le Mali doit fixer des orientations sur le lait, il le fera avec des organisations.

Concernant le développement des filières locales, un intervenant signale l'exemple de la filière de la pomme de terre en Guinée : les paysans organisés ont obtenu que les importations des Pays-Bas soient fortement taxées, le temps que la filière soit suffisamment développée. Plus généralement, des intervenants font remarquer qu'il n'y aura de politiques agricoles que si le monde paysan s'organise. Mais on fait remarquer aussi qu'il y a des rapports de force en défaveur des réseaux de producteurs. On parle beaucoup des distorsions sur le marché mondial. La simple mise en forme d'organisations paysannes ne semble pas suffisante pour changer la donne. Il faudrait parler aussi des déséquilibres dans l'échange marchand au niveau local, qui profite bien de la déréglementation nationale.

Selon Bénédicte Hermelin, le rôle des commerçants est important. Il y a des jeux de pouvoir vis-à-vis des producteurs agricoles. Les commerçants sont puissants. Dans les années 80, on avait des organismes d'Etat qui avaient le monopole d'importation des denrées. Quand il y a eu libéralisation, des commerçants sont arrivés ; quelques années plus tard, leur nombre s'est réduit. On est passé d'un oligopole d'état à un oligopole privé. On doit noter qu'ils jouent un rôle de tampon : ils ont tendance à réduire leur marge quand il y a des hausses de prix et quand il y a des baisses, ils ne les répercutent pas. Est-ce que se mettre ensemble suffit pour faire bouger les choses ? Une politique est la constatation d'un rapport de force à un moment donné. Au Cameroun, les importations de volaille détruisaient les marchés locaux. Une association de consommateurs a réussi à ce que le Ministre de l'élevage qui avait des intérêts dans l'importation soit « démissionné » pour faire respecter la loi camerounaise. La société civile africaine fait bouger les choses.

Un intervenant juge que sans politique lourde et de long terme de développement agricole, il y aura toujours des problèmes. La politique des prix est importante, il y a d'autres facteurs pour redoper les agriculteurs. Est-ce que dans un certain nombre de pays pauvres les incitations vont permettre de rattraper tout ceux qui sont en dessous du seuil de pauvreté ? N'y a-t-il pas d'ores et déjà à considérer qu'une série de paysans sont éliminés de la compétition face à l'accroissement de la production ? Il y a des paysans qui sont importateurs nets. N'y a-t-il pas des politiques à mettre en œuvre ? Est ce une migration de l'emploi ou de misère ?

Selon Françoise Gérard, il y a un manque de capital parmi les agriculteurs les plus pauvres. Quels secteurs pourraient offrir des alternatives comme nous avons eu dans les pays du Nord ? On voit mal sur quel créneau une population rurale africaine pourra être reconvertie. Si l'aide publique au développement permet de généraliser des choses aussi peu coûteuses que la traction attelée, on aurait un saut.

Selon Guy Durand, en Bolivie, l'impact n'est pas seulement l'augmentation des prix. On constate que, dès que les producteurs ont un impact sur les prix de la région, il y a une création d'emplois nets dans la région. Les enfants des producteurs de café sont éduqués à l'école secondaire voire à l'université. Je ne sais pas ce qu'ils vont faire mais ces personnes qui vont être éduquées et vont avoir de l'imagination. Les organisations syndicales ont tourné en rond en Amérique latine dans la mesure où elles fonctionnaient avec des subsides d'état. Les organisations de producteurs défendent leurs intérêts propres. Mais elles ne sont pas seules, elles doivent trouver des alliés dans le pays. Le monde rural a des alliés en ville et dans les couches démocratiques. Il y a un travail à faire pour sortir les organisations paysannes de leur ghetto.

Une dernière intervention conclut que les organisations familiales ne sont pas obligatoirement condamnées si elles savent s'associer. Le fait de s'organiser avec d'autres peut faire qu'elles n'aient pas à disparaître. Mais de quelle agriculture parle-t-on ? Parmi les politiques agricoles quelle agriculture un gouvernement va-t-il soutenir : agriculture familiale ou productiviste ? Des études du Cirad montrent les capacités de réaction au marché de l'agriculture familiale. Quand un petit producteur a son revenu sécurisé, un débouché sécurisé à un moment donné de l'année, il a un effet de levier sur le reste de son exploitation.

RESUME :

Les populations qui souffrent de la faim de manière structurelle sont des pauvres, en majorité ruraux. A court terme, les consommateurs urbains pourront être affectés par la hausse des produits importés, surtout s'il y a peu de substituts locaux à ces produits. S'il en a la possibilité, l'Etat peut prendre des mesures pour amortir l'augmentation des prix pour les urbains. L'Etat malien, par exemple, a décidé de diminuer les taxes à l'importation du lait en poudre dont le prix avait augmenté de 30 à 40% de 2006 à 2007.

A moyen terme, les producteurs agricoles locaux devraient pouvoir tirer parti de la hausse des cours internationaux. L'amélioration de leurs revenus devrait contribuer à réduire la faim. Mais il y a un préalable déterminant pour une telle évolution positive : que des politiques agricoles mises en œuvre en concertation avec les organisations paysannes ne se réduisent pas à des politiques de prix mais s'attaquent à la réalisation des infrastructures nécessaires au développement de vraies filières locales.

Conclusion

Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Coordination Sud

Concernant les agriculteurs dans le monde : le contexte agricole dans les pays du Sud, est compliqué et ne peut être résumé par des tableaux statiques. Ceci impose de partir de l'agriculteur : c'est lui qui produit, assure la régénérescence des facteurs naturels. Les chercheurs, les ONG n'interviennent avec sens que si leur intervention est articulée avec les agriculteurs. L'agriculteur est un acteur économique : il produit des biens privés, il n'est pas chargé de régler la faim dans le monde. Il est chargé de faire son métier et de lui donner une pérennité. Il le fait dans un cadre de marché. Il intervient dans un environnement naturel mais également structuré par la recherche, par les politiques agricoles de formation, les politiques d'infrastructures, les stocks, par la fiscalité, par la gestion du foncier et des éléments de politique. Il reçoit des signaux qui entraînent certains comportements de sa part. La politique extérieure a une importance sur le plan macroéconomique. Il est aussi dans un contexte où des investissements sont réalisables sous forme de prêts ou de dons. Il est dans un régime commercial qui détermine la capacité d'accès au marché, la compétition à petite ou grande échelle avec des acteurs parfois très lointains.

L'agriculteur est aussi dans une société : il est parmi d'autres agriculteurs. Il a intérêt à s'allier avec d'autres dans le cadre d'organisations professionnelles. Il est un maillon de la chaîne alimentaire. Ces acteurs ont chacun leur rôle à l'intérieur de cette chaîne – ils sont parfois en compétition ou en coopération. Définir une politique agricole sans considérer comme acteur central l'agriculteur n'a pas de sens. L'agriculteur exerce une série de fonctions qui sont reconnues ou non. Il doit produire de la qualité pour répondre à des attentes de goûts et de santé, il doit éviter de transmettre au milieu des produits chimiques et de produire trop de gaz carbonique. L'agriculteur doit construire l'aménagement du territoire. Dernière fonction, le secteur agricole est pourvoyeur d'emplois. Dans certains pays, 60 à 70 % de la population active dépend de la production agricole.

L'augmentation des prix est une bonne chose pour l'agriculteur et pour l'ensemble des fonctions indiquées. Ce revenu inespéré case un cycle qui pouvait produire des hémorragies considérables dans le monde agricole par le biais d'exclusion (hypothèque des terres, non remboursement de crédits usuraires d'où confiscation des terres). Dans un contexte de prix faible, ces processus sont extrêmement violents. Ils sont actuellement ralentis par la remontée des prix.

Le consommateur pauvre va souffrir de l'augmentation de la montée des prix car le coût de production est plus important – ce n'est pas le cas chez nous, car la part de la matière première agricole dans les produits finis est très faible. La question posée par le consommateur pauvre n'est pas une question posée par l'agriculteur pauvre. L'agriculteur doit être dans une logique économique décente. La logique n'est pas de dire : il y a des consommateurs peu solvables, les producteurs doivent répondre. Le bon raisonnement est de réfléchir à la manière de rendre solvable une demande non solvable. C'est un problème de politique sociale. C'est un problème d'accès à un revenu, de personnes qui sont dans des emplois pratiquement pas rémunérés. Il y a une place pour les associations de consommateurs du Nord, d'ONG au côté d'associations de consommateurs du Sud. Ce sont des problèmes de groupements d'achat, de micro crédit. Dès qu'on parle d'acteurs, on met en scène des coopérations non gouvernementales. L'appui à l'agriculteur passe par l'appui à des organisations pour récupérer de la valeur qui permet la commercialisation.

Un autre élément fondamental pour l'avenir de l'agriculture concerne le foncier car les nouvelles productions vont entraîner une pression. Si l'agriculture devient rentable, des compétiteurs vont arriver. Il y a des acheteurs de terre en Ukraine ou au Brésil. La question du foncier et de la pression démographique va être centrale. Dans les pays où le foncier est libéralisé, si les terres prennent de la valeur, on va assister à leur concentration. Les agriculteurs ont besoin de s'organiser pour négocier, se relier à des réseaux mondiaux. Le rôle majeur des ONG est d'aider ces acteurs organisés. Il faut accompagner les politiques agricoles et réorienter la recherche. L'exploitation va devoir revenir à du biologique pour des raisons environnementales, l'exploitation doit incorporer du travail. Ce sont des modèles

nouveaux. La recherche va devoir se caler sur ces thèmes. Le Grenelle de l'environnement propose que l'on transforme 10 % des cultures en culture biologique, cela ne dit rien des 90 % restants.

Il faut des infrastructures, de la formation pour mener des politiques agricoles. Mais ceci ne suffit pas face au régime d'ouverture des marchés. De fait, la question des négociations internationales (PAC, APE, OMC) est capital et provoque un risque sérieux pour les agricultures partenaires. Il est difficilement compréhensible que les autorités françaises et européennes fassent une telle pression sur ce sujet alors que notre histoire, voire nos intérêts, pourraient nous aider à comprendre pourquoi il y a une résistance sur les APE.

Concernant la coopération : le rôle des ONG est clair. Elles travaillent avec des partenaires non gouvernementaux. La coopération gouvernementale est mal placée pour intervenir sur ces acteurs. Ces acteurs sont dans un jeu contradictoire car le renforcement des organisations de producteurs n'est pas forcément accepté par les autorités partenaires. Pour un gouvernement ou une ambassade s'aventurer dans ce domaine, c'est prendre le risque d'un rappel à l'ordre. Il faut séparer les genres et créer un espace gouvernemental et non gouvernemental. Si on «non gouvernementalise» la coopération gouvernementale, ce ne sera pas bon pour les ONG du Nord et ce sera très mauvais pour les partenaires du Sud. La répartition budgétaire qui conduit à un dosage de 1 % pour les acteurs non gouvernementaux et de 99 % pour soutenir les politiques d'Etat n'est pas un dosage contemporain et moderne. Et même 2 % ce ne serait pas grand-chose. On est face à un processus historique classique mais on est dans des conditions difficiles pour le traiter : comment transférer du travail, de l'agriculture à d'autres secteurs. Si l'on regarde l'histoire du monde, la transition actuelle conduit à avoir 3 % de la population qui vit de l'agriculture en Europe occidentale. Ce transfert s'est fait parfois dans la douleur. On est dans des situations où ce processus d'exclusion s'accélérait, on ne voit pas comment ralentir ce flux de sortie de l'agriculture. Il y a des solutions individuelles – même en Inde, on voit que la croissance n'a pas beaucoup d'impact sur les gens qui sont dans les campagnes. La montée des prix peut permettre de casser la rapidité de ce processus. Le problème des initiatives collectives et parfois individuelles est quelque chose de fondamental. Même si on est face à des centaines de millions de personnes, le problème de l'appui est fondamental. C'est bien la vocation des ONG.

André Pouilles-Duplaix, sous-directeur des politiques sectorielles et des OMD au Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Monsieur Pouilles-Duplaix relève des points d'accord :

- l'agriculteur quel qu'il soit est au centre des problématiques. Pour pouvoir l'atteindre et être efficace, on le traite au travers d'une organisation qui va aider à constituer des intégrations verticales et horizontales ;
- la porte d'entrée est l'emploi : l'agriculture est une activité économique, les pays africains n'ont pas entamé la transition démographique. Il faut accompagner l'arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi ;
- la hausse des prix agricoles est une véritable opportunité : il faut arriver à ce que les acteurs du Sud s'en saisissent.

Il souligne les points prometteurs pour les prochaines années :

- le rapport de la Banque Mondiale 2008 « Agriculture pour le développement » traite pour la première fois depuis 1982 de l'agriculture. Monsieur Zoellick, président de la Banque Mondiale, a publié un article dans le journal « Le Monde » où il explique que l'agriculture en Afrique est la priorité ;
- le programme de la coopération française avec la Banque Mondiale inclut un programme d'étude et de recherche sur l'impact de la libéralisation ;
- les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) visent à réduire de moitié la population souffrant de la faim. Pour y parvenir, l'aide publique au développement doit participer au développement rural. Cela nécessite des actions simultanées et de long terme sur la santé, le planning familial, la stabilisation des prix des produits agricoles, le stockage et l'utilisation de l'eau.

La hausse des cours est une vraie opportunité : la tendance est lourde sur le long terme mais les perspectives sont plutôt sécurisantes. La coopération doit se concentrer sur l'appui à des politiques agricoles volontaristes dont les agriculteurs et leurs organisations doivent être partie prenante. Il faut aujourd'hui interroger les politiques macro-économiques mises en œuvre par les Etats du Sud sous la pression des Institutions de Bretton Woods car ces politiques sont inadéquates. Sur le plan commercial, elles ne protègent pas les productions nationales et ne permettent pas de réinvestir des marchés nationaux ou régionaux. Les marchés nationaux sont conquis par les pays du Nord ou les agroexportateurs.

La coopération a sa part de responsabilité : dans le cycle de Doha, il faut trouver des solutions asymétriques pour les pays importateurs nets. Il faut interroger la politique financière pour permettre un accès aux outils que sont le crédit et l'épargne. Il faut interroger la politique économique macro budgétaire. Elle peut être liée à des budgets nationaux d'investissement. Par ailleurs, les institutions de Bretton Woods n'ont jamais refusé une subvention dès qu'elle montre son utilité. La France continuera à défendre la parité franc cfa et euro de manière fixe. Les politiques de recherche et d'encadrement doivent être relancées. Dans la mesure où l'Europe doit revisiter sa politique agricole, la France au niveau européen puis au niveau français essaie de travailler filière par filière et présente aux pays du Sud, conformément à l'engagement OMD numéro 8⁵, un partenariat plus conforme aux transitions nécessaires au Sud. Concernant les APE, la France en tant qu'Etat membre n'a jamais exercé de pression sur la Commission européenne ou sur les partenaires du Sud pour que l'un ou l'autre signe avant le 31 décembre 2007. La Commission européenne voyant la date butoir se rapprocher demande aux Etats membres de l'aider à négocier des APE raccourcis ou des débuts d'APE. En ce sens, la Commission a mis en place une méthodologie concernant l'établissement de la liste des produits sensibles.

Concernant la répartition du budget entre l'aide gouvernementale et l'aide non gouvernementale, Monsieur Pouilles-Duplaix ne souhaite pas se battre sur les chiffres. 60 % de l'APD est non programmable comme la valorisation de l'enseignement en France ou la remise de dette. 40 % est programmable dont 1 % est consacrée à l'aide non gouvernementale. La France s'est engagée à doubler l'aide, que ce soit à travers la MAAIONG⁶ ou l'AFD⁷ qui lance des appels à proposition. C'est un outil. Il faudrait faire changer le processus de négociation de l'APD⁸. C'est une négociation a priori entre les organisations de la société civile et l'Etat. Concernant le renforcement des acteurs, les partenaires du Sud n'ont pas toujours compris l'enthousiasme de la coopération française. Sur le coton, c'est grâce à la coopération française, que les pays du C4 (Bénin, Burkina, Mali et Tchad) ont pu présenter les revendications à Cancun.

Concernant le parallèle fait entre l'histoire de l'Europe et l'Afrique, Monsieur Pouilles-Duplaix estime qu'il ne faut pas comparer les situations et ne pas chercher à exporter notre histoire. En effet, l'Europe s'est développé à un moment où les marchés étaient captifs. La situation a bien changé.

⁵ ODM N°8 vise à mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

⁶ MAAIONG : Mission d'appui à l'action internationale des ONG

⁷ AFD : Agence française de développement

⁸ APD : Aide publique au développement

Débat avec la salle

Une dernière question est posée par la salle concernant le lien entre l'augmentation des prix agricoles, la captation des terres et l'accroissement de la productivité.

Pour André Pouilles-Duplaix, la hausse des prix agricoles facilite la mise en place de politiques agricoles. Une des phrases importantes du rapport de la Banque Mondiale est la suivante : « l'agriculture apporte le plus de croissance, la plus partagée et la plus durable ». Maintenant que les cours sont hauts, les décisions politiques et volontaristes des pays du Sud devraient être facilités. Les pays les moins avancés souffrent de la hausse des prix. En ce qui concerne le coton, on a multiplié par dix la production cotonnière d'Afrique de l'Ouest : les pays d'Afrique ont commencé à réinvestir leurs marchés locaux. Le processus de régulation va se mettre en œuvre. C'est un processus qui est en route et qui pourrait permettre de réinvestir l'équilibre des marchés céréaliers. On pourrait imaginer que le Mali restaure cet équilibre.

Pour Henri Rouillé d'Orfeuil, des prix plus rémunérateurs permettront la mise en place de mesures permettant un développement de l'agriculture. Reste le problème des consommateurs pour accéder aux denrées alimentaires. En ce qui concerne le coton, Henri Rouillé d'Orfeuil ne partage pas l'analyse citée ci-dessus. La France n'a pas soutenu l'initiative coton à l'OMC bien que les quatre pays concernés étaient francophones. Cette initiative a été montée par des ONG internationales.